



PIECE J –GLOSSAIRE



ARTELIA Eau & Environnement
Unité – « Etudes
Environnementales France et
Outre-Mer »

Immeuble le First
2 avenue Lacassagne
69425 LYON Cedex 03
Tel. : +33 (0) 4 37 65 38 00
Fax : +33 (0) 4 37 65 38 01

SOMMAIRE

1.

GLOSSAIRE

- 2 -

2.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- 9 -

1. GLOSSAIRE

A

Affleurement

Ensemble de roches non séparées du sous-sol, étant mis à nu par un ensemble de facteurs naturels (érosion hydraulique, glaciaire, marine ou humaine).

Affluent

Cours d'eau qui se jette dans un autre.

Alimentation en Eau Potable (A.E.P.)

Ensemble des équipements, des services et des actions qui permettent, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité en vigueur, distribuée ensuite aux consommateurs. On considère 4 étapes distinctes dans cette alimentation : prélèvements - captages, traitement pour potabiliser l'eau, adduction (transport et stockage), distribution au consommateur.

Aléa

Le risque naturel peut se définir comme la combinaison entre un aléa (ou événement naturel) qui affecte un certain espace et la vulnérabilité du milieu. L'aléa se définit par sa nature, c'est-à-dire le type d'événement et sa probabilité d'occurrence à laquelle une intensité est associée.

Aire d'étude

Zone géographique potentiellement soumise aux effets temporaires et permanents, directs et indirects du projet.

Analyse coûts-avantages

Méthode consistant à comparer les coûts et avantages d'un projet exprimés en termes monétaires. Les impacts, quoique de nature différente, sont donc chiffrés en termes de coût ou d'avantage.

Analyse multicritère

Méthode visant à réaliser un bilan de l'ensemble des composantes de l'environnement affectées par un projet sans retenir une unité de mesure commune. L'évaluation des impacts peut être, soit qualitative, soit quantitative, soit monétaire. Une notation est donnée à chaque type d'impact, exprimant l'importance de celui-ci pour la variante envisagée. Il n'y a donc pas systématiquement agrégation par l'utilisation d'une unité commune de mesure. L'analyse multicritère est par contre agrégée lorsqu'une pondération sur l'importance accordée à chaque critère permet ensuite de saisir l'ensemble par un seul indicateur regroupant les critères et impacts pris en compte.

Anthropisé

Qui est modifié par la présence humaine.

Aquifère

Formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables (formation poreuses et/ou fissurées) et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation (drainage, pompage,...).

Avant-projet détaillé

Études réalisées après la déclaration d'utilité publique.

Avant-projet sommaire

Études réalisées avant l'enquête publique.

B

Batracien

Synonyme d'amphibien.

Classe d'animaux subissant une métamorphose particulière et chez lesquels le jeune animal est généralement aquatique et respire par des branchies (Exemples : les grenouilles, les crapauds et les salamandres).

Bilan

Action ponctuelle d'évaluation *a posteriori* d'une opération. Elle peut être réalisée à différents moments du suivi.

Biodiversité

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques

Biotope

Aire géographique caractérisée par des conditions climatiques et physicochimiques homogènes permettant l'existence d'une faune et d'une flore spécifiques.

C

Cahier des charges

Énumération des clauses, conditions et modalités d'exécution d'un contrat.

Cancérogène : Classification de l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement (US/EPA)

- **Classe A** : substance cancérogène pour l'homme,
- **Classe B1** : substance probablement cancérogène pour l'homme. Des données limitées chez l'homme sont disponibles,
- **Classe B2** : substance probablement cancérogène pour l'homme. Il existe des preuves suffisantes chez l'animal et des preuves non adéquates ou pas de preuves chez l'homme,
- **Classe C** : cancérogène possible pour l'homme,
- **Classe D** : substance non classifiable quant à la cancérogénicité pour l'homme,
- **Classe E** : substance pour laquelle il existe des preuves de non cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogène : Classification du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC/IARC/OMS)

- **Groupe 1** : l'agent (ou le mélange) est cancérogène pour l'homme,
- **Groupe 2A** : l'agent (ou le mélange) est probablement cancérogène pour l'homme : indices limités de cancérogénicité chez l'homme et indices suffisants de cancérogénicité pour l'animal de laboratoire.
- **Groupe 2B** : l'agent (ou le mélange) pourrait être cancérogène pour l'homme.
- **Groupe 3** : l'agent (ou le mélange) ne peut être classé pour sa cancérogénicité pour l'homme.
- **Groupe 4** : l'agent (ou le mélange) n'est probablement pas cancérogène pour l'homme.

Cancérogène : Classification de l'Union Européenne (JOCE L110A)

- **Première catégorie** : substances que l'on sait être cancérogènes pour l'homme. On dispose de suffisamment d'éléments pour établir l'existence d'une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme à de telles substances et l'apparition d'un cancer.
- **Deuxième catégorie** : substances devant être assimilées à des substances cancérogènes pour l'homme. On dispose de suffisamment d'éléments pour justifier une forte présomption que l'exposition de l'homme à de telles substances peut provoquer un cancer. Cette présomption est généralement fondée, 1) sur des études appropriées à long terme sur l'animal, 2) sur d'autres informations appropriées.
- **Troisième catégorie** : substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets cancérogènes possibles mais pour lesquelles les informations disponibles ne permettent pas une évaluation satisfaisante. Il existe des informations issues d'études adéquates sur les animaux, mais elles sont insuffisantes pour classer la substance dans la deuxième catégorie.

Captage d’Alimentation en Eau Potable destinée à la consommation humaine.

Pour préserver cette ressource en eau, des périmètres de protection de ces captages sont mis en place avec des contraintes différenciées, décroissantes au fur et à mesure que l’on s’éloigne du site de captage :

- *périmètre de protection immédiate (PPI)* : à l'intérieur duquel se trouve l'ouvrage de prélèvement où toute activité autre que celle liée à l'entretien de l'ouvrage est interdite ;
- *périmètre de protection rapprochée (PPR)* : correspond à une zone de forte sensibilité. A l'intérieur de ce périmètre peuvent être interdits ou réglementés toutes activités susceptibles de nuire à la ressource en eau ;
- *périmètre de protection éloignée (PPE)* : ce dernier périmètre n'a pas de caractère obligatoire. Il correspond généralement à la zone d'alimentation du captage. Les activités peuvent y être réglementées lorsque la réglementation générale est jugée insuffisante et que certaines activités présentent un danger de pollution pour les eaux prélevées, par la nature et la quantité de produits polluants mis en jeu ou par l'étendue des surfaces qu'ils affectent.

Caractère génotoxique : Classification de l'Union Européenne (JOCE 110A)

- *Première catégorie* : substances que l'on sait être mutagènes pour l'homme. On dispose de suffisamment d'éléments pour établir l'existence d'une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme à de telles substances et des défauts génétiques héréditaires.
- *Deuxième catégorie* : substances devant être assimilées à des substances mutagènes pour l'homme. On dispose de suffisamment d'éléments pour justifier une forte présomption que l'exposition de l'homme à de telles substances peut entraîner des défauts génétiques héréditaires. Cette présomption est généralement fondée, 1) sur des études sur l'animal, 2) sur d'autres informations appropriées.
- *Troisième catégorie* : substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets mutagènes. Des études appropriées de mutagénicité ont fourni des éléments, mais ils sont insuffisants pour classer la substance dans la deuxième catégorie.

Centile ou Percentile

Le centile ou percentile x donne une concentration atteinte ou dépassée (100-x) % du temps.

A titre d'exemple, le centile 98 est la concentration atteinte 2% du temps, soit 175 heures par année civile de 365 jours.

Champ d’investigation

Ensemble des composantes de l’environnement susceptibles d’être affectées par le projet.

Collectivités publiques

On distingue sous ce terme l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics et les établissements publics qu'elles constituent entre elles.

Concertation

Dialogue entre les différents acteurs d’un projet (porteur de projet, collectivités territoriales, administration, etc.) afin de s’accorder ensemble sur le projet. La concertation contribue au processus de décision par une réflexion commune.

Participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l’information la plus complète, l’écoute de leurs attentes ou de leurs craintes.

Confluent

Lieu de convergence de deux ou plusieurs cours d'eau.

Continuité écologique

La continuité écologique des cours d'eau se définit par la libre circulation des espèces biologiques et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments. (source Code de l’Environnement article R214-1, rubrique 3. 1. 1. 0. Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d’eau).

Contraintes

Ensemble des conditions à satisfaire au cours de la conception du projet pour assurer le respect total ou partiel (en fonction de l'objectif retenu) de la sensibilité de l’enjeu à l’une ou plusieurs des composantes du projet.

Contrat de rivière

Programme d'action sur 5 ans destiné à restaurer et à valoriser une rivière et son bassin versant. Il se présente sous la forme d'un contrat signé entre le préfet ou les préfets de département, le directeur de l'Agence de l'Eau du bassin et les élus du département et/ou du sous-bassin concerné, le président du Conseil Général, les présidents de syndicats intercommunaux, ainsi que tout autre intervenant principal à la gestion du cours d'eau. Ce contrat comprend des engagements financiers précis.

Cours d’eau

L'existence d'un cours d'eau est subordonnée :

- à la permanence de son lit,
- au critère naturel de ce cours d'eau ou à son affectation à l'écoulement normal des eaux,
- à une alimentation en eau suffisante, ce dernier critère étant apprécié au cas par cas par la police de l'eau en fonction des données climatiques locales.

Co-visibilité

Présence d'un édifice au moins en partie dans les abords d'un monument historique et visible en même temps que lui.

Cycle nycthémérale

Rythme biologique. Le nycthémère, ou nyctémère, est un terme technique utilisé en écologie pour désigner une alternance d'un jour et d'une nuit correspondant à un cycle biologique de 24 heures.

Ce cycle inclut chez la plupart des espèces complexes une période de veille et une période de sommeil, ce qui correspond respectivement à un jour et une nuit pour les espèces diurnes et à l'inverse pour les espèces strictement nocturnes.

D

Débat public

Débat organisé par une commission indépendante. Il a pour objectif « la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et des personnes privées, relevant de catégories d'opérations dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat » (art. L.121-1 du C. Env.).

Débit d’étiage

Débit minimum d’un cours d’eau calculé sur un temps donné en période de basses.

Débit réservé

Ce débit, correspond au 1/10ème du module.

Déblai

Terrassement consistant à excaver des matériaux pour abaisser le niveau du terrain.

Déclaration d’utilité publique (D.U.P.)

Acte administratif reconnaissant le caractère d'utilité publique à une opération ou projet par une personne publique ou pour son compte, après avoir recueilli l'avis de la population à l'issue d'une enquête d'utilité publique. Cet acte est en particulier la condition préalable à une expropriation (pour cause d'utilité publique) qui serait rendue nécessaire pour la poursuite de l'opération.

Elle est appréciée selon le principe de la balance entre avantage et inconvénient.

La mise en compatibilité des documents d'urbanisme est effectuée grâce à des enquêtes conjointes à l'enquête publique préalable à la DUP du projet.

Décibel pondéré A, ou dB(A)

Unité qui permet de représenter la perception de l'oreille humaine. En effet, l'oreille humaine n'est pas sensible aux différentes fréquences de la même manière : elle est plus sensible aux fréquences graves qu'aux fréquences aiguës, et se comporte comme un filtre. Afin de représenter ce que l'oreille perçoit, des pondérations (A, B, C ou D) sont appliquées aux fréquences selon le type de bruit afin d'obtenir un chiffre unique et représentatif de ce que l'oreille perçoit. Toutes les réglementations européennes utilisent la pondération A.

Demande chimique en oxygène (DCO)

Il s'agit de la quantité d'oxygène consommée, théoriquement nécessaire à la dégradation des composés organiques (réaction d'oxydoréduction).

Demande biochimique d’oxygène (DBO)

Expression de la quantité d'oxygène nécessaire à la destruction ou à la dégradation des matières organiques dans une eau, avec le concours des micro-organismes qui se développent dans le milieu

Démantèlement

Etape finale d'un projet qui consiste à démonter l'ouvrage, débarrasser le site de tous les équipements liés au projet et restituer le terrain à son usage initial

Développement Durable

Mode de développement économique cherchant à concilier le progrès économique et social et préservation de l'environnement, considérant ce dernier comme un patrimoine à transmettre aux générations futures.

DOCUMENT d'Objectifs (DOCOB)

Plan de gestion spécifique à un site Natura 2000. Le DOCOB contient un bilan écologique associé à un bilan des activités humaines, des objectifs de gestion et de développement durable du site, des propositions de mesures permettant d'atteindre ces objectifs, le chiffrage et ces mesures, des contrats types de gestion, un protocole de suivi.

Dose

Dans le domaine sanitaire, quantité d'agent dangereux mise en contact avec un organisme vivant.

Dose Journalière Admissible (DJA)

C'est le niveau d'exposition sans risque appréciable néfaste pour l'homme.

Dossier de consultation des entreprises (DCE)

Rédigé par le maître d'œuvre avant la réalisation des travaux afin de lancer la consultation des entreprises.

Document de cadrage

Définition du champ des incidences possibles d'un projet, d'un plan ou **des études d'impact** d'un programme. C'est la définition du contenu de l'étude ou son cahier des charges.

Dossier d'étude d'impact

Document présentant le résultat de toutes les études d'environnement dans le dossier d'enquête et argumentant sur le choix de la solution proposée.

E

Eaux superficielles

Toutes les eaux stagnantes et les eaux courantes à la surface du sol en amont de la limite des eaux douces. (Définition Directive 2000/60/CE du 23/10/2000).

Eaux souterraines

Toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol en contact direct avec le sol ou le sous-sol et qui transitent plus ou moins rapidement (jour, mois, année, siècle, millénaire) dans les fissures et les pores en milieu saturé ou non. (Directive 80-68-CEE du 17/12/79).

"Eaux souterraines" : toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol et le sous-sol. (Définition Directive 2000/60/CE du 23/10/2000).

Ecologie

Etude de l'interaction entre les organismes vivants et leurs environnements.

Ecotoxicologique

Discipline scientifique située à l'interface entre l'écologie (science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux) et la toxicologie (branche de la médecine étudiant les substances toxiques)

Ecosystème

Unité écologique fonctionnelle douée d'une certaine stabilité, constituée par un ensemble d'organismes vivants (biocénose) exploitant un milieu naturel déterminé (biotope).

Effet

Conséquence objective d'un projet sur l'environnement, indépendamment du territoire affecté.

On distingue les effets cumulés, directs, indirects, permanents, temporaires, réversibles, irréversibles, positifs, négatifs, etc.

Effet cumulatif

Résultat du cumul et de l'interaction de plusieurs effets directs et indirects provoqués par un même projet ou par plusieurs projets dans le temps et l'espace.

Effet direct

Traduit les conséquences immédiates du projet, dans l'espace et dans le temps.

Effet fonctionnel

Effet direct lié à l'exploitation et à l'entretien de l'équipement (pollution de l'eau, de l'air et du sol, production de déchets divers, modification des flux de circulation, risques technologiques).

Effet indirect

Résulte d'une relation de cause à effet ayant à l'origine un effet direct.

Effet permanent

Effet persistant dans le temps.

Effet structurel

Effet direct dû à la construction même du projet (consommation d'espace sur l'emprise du projet et de ses «dépendances», disparition d'espèces végétales ou animales et d'éléments du patrimoine culturel, modification du régime hydraulique, atteintes au paysage, nuisances au cadre de vie des riverains).

Effet temporaire

Effet limité dans le temps, soit parce qu'il disparaît immédiatement après cessation de la cause, soit parce que son intensité s'atténue progressivement jusqu'à disparaître.

Emergence

Modification temporelle du niveau du bruit ambiant induite par l'apparition ou la disparition d'un bruit particulier. Cette modification porte sur le niveau global ou sur le niveau mesuré dans une bande quelconque de fréquence.

Environnement

Ensemble des agents physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet sur les êtres vivants et les activités humaines. L'environnement désigne aussi dans un sens courant la composante écologique du cadre de vie de la société humaine.

Enjeu environnemental

Valeur prise par une fonction ou un usage, un territoire ou un milieu au regard de préoccupations écologiques, patrimoniales, paysagères, sociologiques, de qualité de la vie et de santé.

Enjeu global

Enjeu résultant d'engagements nationaux ou internationaux en matière de restauration, gestion et protection de l'environnement, par exemple la réduction des gaz à effet de serre (enjeu international).

Enjeu territorial

Enjeu ayant une dimension géographique à l'échelle nationale, régionale, départementale ou communale. Il peut être défini à partir de la cartographie des espaces d'intérêt écologique, patrimonial ou lié au cadre de vie.

Enquête publique

Procédure de consultation du public préalable à la prise de certaines décisions administratives susceptibles de porter atteinte à une liberté ou à un droit fondamental.

Entomologie

Partie de la zoologie qui a pour objet les animaux articulés, spécialement les insectes

Equivalent habitant (EH)

Unité caractérisant la pollution moyenne rejetée par un habitant par jour. Cette notion est également utilisée pour évaluer la pollution industrielle de composition équivalente (agroalimentaire).

1 EH correspond à 57 g de matières organiques, 90 g de matières en suspension, 4 g de phosphore, 15 g d'azote.

Excès de Risque Individuel (ERI)

C'est la probabilité d'occurrence que la cible a de développer l'effet associé à une substance cancérigène pendant sa vie du fait de l'exposition considérée.

Etat initial

Etat de référence « E0 » de l'environnement physique, naturel, paysager et humain du site d'accueil avant que le projet ne soit implanté. Il constitue ainsi le document de référence pour apprécier les conséquences du projet sur l'environnement et la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Etat de référence

Rassemble les données relatives à l'état initial avant réalisation de l'infrastructure.
Il est élaboré à partir du dossier d'étude d'impact et des conclusions de l'enquête publique, mais aussi par les études de détail, effectuées après la déclaration d'utilité publique.

Etiage

Niveau des basses eaux.

Etude d'impact

Démarche d'évaluation consistant à analyser et évaluer les effets directs et indirects, temporaires et permanents, d'un projet (travaux, ouvrages ou activités) sur l'environnement et la santé humaine. La synthèse de cette évaluation est donnée dans le dossier réglementaire d'étude d'impact. Elle sert aussi à définir les mesures à prendre pour limiter, réduire ou compenser les effets du projet

Evaluation environnementale

Procédure permettant de prendre en compte l'environnement dans les projets, dans les schémas, plans, programmes de nature à avoir des incidences notables pour l'environnement.

Excès de Risque Unitaire (ERU)

Par exemple, l'ERUi du benzène est de $7,8.10^{-6}$ ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)-1.
Cela signifie qu'une personne qui serait exposée pendant sa vie entière à 1 mg/m³ du benzène a une probabilité de 7,8 chances sur 1 million de développer un cancer. C'est-à-dire que sur 10 millions de personnes exposées pendant la vie entière, cette concentration va statistiquement entraîner le développement de 78 cancers en excès.

Expertise

Démarche consistant à émettre une évaluation circonscrite des effets d'un projet donné sur une composante précise de l'environnement.

Exposition

Désigne, dans le domaine sanitaire, le contact entre une situation ou un agent dangereux et un organisme vivant. L'exposition peut aussi être considérée comme la concentration d'un agent dangereux dans un milieu pollué en contact avec l'homme.

F

Flore

Ensemble des espèces végétales.

Frayère

Aire sur laquelle les poissons viennent chaque année pour se reproduire.

G

Géologie

Science qui a pour but l'étude des constituants de la Terre, visant à en comprendre la nature, la distribution, l'histoire et la genèse.

Géomorphologie

Discipline qui a pour but de décrire et d'expliquer les formes du relief terrestre : mise en relation des formations géologiques, des modelés et des agents climatiques et facteurs d'érosion associés.

Géotechnique

Ensemble des applications des connaissances concernant les propriétés des sols, des roches et des interactions sol / structure, notamment en vue de la construction d'ouvrages : fondations d'ouvrages d'art, stabilité des soutènements, déblais et remblais, etc.

Gravière

Zone d'exploitation actuelle ou ancienne de sables grossiers et de cailloux d'origine fluviale ou littorale.

H

Habitat

Environnement physico-chimique et biologique dans lequel vit et se reproduit une espèce.

Habitat naturel

Cadre écologique ou partie d'un biotope dans lequel vit un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces, peu ou pas modifié par l'Homme.

Halieutique

Désigne la science des pêcheries et tout ce qui se rapporte aux pêches océaniques et continentales.

Herpétologie

Partie de la zoologie qui étudie les reptiles.

Hydrogéologie

Discipline qui s'occupe des processus de circulation de l'eau dans les sols et les roches, de la recherche des eaux souterraines, de leur captage et de leur protection.

Hydrographique

Relatif aux eaux superficielles de ruissellement qui alimentent les cours d'eau.

Hydrologie

Étude scientifique des eaux naturelles (nature, formation, propriété physicochimiques).

Hydrologique

Qualifie toute étude se rapportant aux phénomènes de circulation de l'eau dans son cycle.

Hydromorphie

Terme général désignant les sols qui se forment dans des conditions de mauvais drainage, dans des marais, les marécages, les zones où l'eau converge par infiltration ou les bas-fonds.

Hydrosystème

Portion d'espace où sont superposés les milieux de l'atmosphère, de la surface terrestre et du sous-sol, à travers lesquels l'eau est soumise à des modes particuliers de circulation.

Hygrométrie

Mesure du degré d'humidité de l'atmosphère.

Hygrophile

Organisme qui a une préférence pour les lieux

I

Impact ou incidence

Changement (positif ou négatif) dans la qualité de l'environnement, immédiatement ou à long terme, causé par un aménagement.

Impact indirect

Impact qui résulte d'une relation de cause à effet ayant pour origine un impact direct ou une mesure de protection. Ces effets sont généralement différés dans le temps et dans l'espace.

Impact induit

Impact qui résulte d'une action d'aménagement rendue possible ou opportune par la réalisation du projet.

Impact réductible

Impact pour lequel on connaît des mesures efficaces pour le limiter ou le supprimer.

Impact résiduel

Impact qui reste à traiter après réalisation de mesures efficaces en faveur de l'environnement et mise en service du projet.

Impluvium

système de captage et de stockage des eaux pluviales, composé principalement d'une aire de captage pouvant revêtir différentes formes, d'un système de transport constitué de canalisations plus ou moins longues couvrant la distance entre le lieu de captage et le lieu de stockage, d'une « réserve » enterrée ou hors sol (bassin bâti ou taillé à même la roche, réservoir, cuve, citerne, etc.)

Incidence

Conséquence plus ou moins directe de quelques choses, répercussion, effet

Indicateur

Élément quantifié, caractéristique d'un milieu et permettant d'observer les évolutions au regard d'objectifs préalablement définis.

Interstice

Petit espace vide entre les parties d'un tout

Isoproturon

Pesticide, et plus exactement, un herbicide appartenant à la famille des urées substituées

L

Largeur de passe

Distance minimale entre les nus intérieurs de deux piles successives. Dans le cas de bajoyers inclinés, cette largeur est celle mesurée au droit du radier.

Largeur utile du barrage

La largeur utile du barrage est la somme des largeurs de ses passes.

Lithologie

Nature des roches formant une couche géologique.

Lit mineur d'un cours d'eau

Partie du lit compris entre des berges franches ou bien marquées dans laquelle l'intégralité de l'écoulement s'effectue la quasi totalité du temps en dehors des périodes de très hautes eaux et de crues débordantes. Dans le cas d'un lit en tresse, il peut y avoir plusieurs chenaux d'écoulement.

Le lit mineur d'un cours d'eau est l'espace recouvert par les eaux coulant à pleins bords avant débordement. (source Code de l'Environnement article R214-1, rubrique 3. 1. 2. 0. Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3. 1. 4. 0, ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau)

Lit majeur

Le lit majeur du cours d'eau est la zone naturellement inondable par la plus forte crue connue ou par la crue centennale si celle-ci est supérieure. (source Code de l'Environnement article R214-1, rubrique 3. 2. 2. 0. Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau).

M

Maître d'œuvre

Personne physique ou morale chargée d'étudier et ensuite de réaliser des ouvrages ou des travaux.

Maître d'ouvrage

Personne physique ou morale pour qui est réalisé le projet.

Mammalogie

Branche de la zoologie qui a pour objet l'étude des mammifères.

Membrane

Élément en caoutchouc armé constituant la boudruche ou les coussins.

Mesure compensatoire

Mesure mise en œuvre lorsqu'un impact direct ou indirect du projet ne peut être réduit. Mesure visant à offrir une contrepartie à un impact dommageable non réductible provoqué par le projet.

Mesure d'évitement ou de suppression

Mesure intégrée dans la conception du projet, soit du fait de sa nature même, soit en raison du choix d'une solution ou d'une alternative, qui permet d'éviter un impact intolérable pour l'environnement.

Mesure d'insertion

Disposition de toutes natures destinées à éviter, supprimer, réduire ou compenser les effets négatifs du projet, mais aussi à optimiser ses effets positifs.

Mesure de réduction (ou d'atténuation)

Mesure pouvant être mise en œuvre dès lors qu'un impact négatif ou dommageable ne peut être supprimé totalement lors de la conception du projet. S'attache à réduire, sinon prévenir l'apparition d'un impact.

Mesure de suppression

Mesure intégrée dans la conception du projet, soit du fait de sa nature même, soit en raison du choix d'une solution ou d'une alternative, qui permet d'éviter un impact intolérable pour l'environnement.

Milieux naturels

Ce terme désigne des entités géographiques ayant des caractéristiques écologiques communes. A certains égards, le terme de milieu naturel peut aussi signifier un habitat couvrant de vastes surfaces.

Méthode d'aide à la décision

Ensemble de méthodes permettant de faciliter le choix d'un parti d'aménagement.

Modélisation

Outils qualitatifs ou quantitatifs permettant d'identifier les composantes d'un système, d'en représenter la structure et d'en définir les relations fonctionnelles.

Monétarisation

Démarche visant à donner une valeur financière.

N

Nappe alluviale

Nappe contenue dans les alluvions du lit actuel d'un cours d'eau.

Nappe captive

Nappe aquifère située entre deux couches imperméables.

Nappes superficielle libre

Nappe aquifère proche de la surface du sol, sans horizon imperméable entre l'eau souterraine et l'air.

Nappe d'accompagnement

Nappe de surface en interaction forte avec un cours d'eau (alimentation, drainage, vidange...).

Nappes souterraines

Ensemble des nappes alluviales, libres, perchées, phréatiques et captives.

Natura 2000

Réseau écologique européen cohérent formé de sites devant faire l'objet de mesures de conservation et ayant pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Niveau piézométrique

Le niveau piézométrique est le niveau atteint par l'eau dans un tube vide atteignant la nappe. Il peut être reporté sur une carte piézométrique.

Niveaux des Plus Hautes Eaux (NPHE)

Il s'agit du niveau d'eau maximal atteint pour une crue donnée. Par exemple NPHE10 est le niveau maximal d'eau pour la crue décennale. Par défaut s'il n'y a aucune indication de période de retour, il s'agit de la crue centennale.

Nuisance

Elément du milieu physique ou de l'environnement social susceptible de porter atteinte ou d'altérer plus ou moins brutalement et profondément l'équilibre physique ou social d'un être vivant.

O

Objectif de qualité

Niveau de qualité fixé pour un tronçon de cours d'eau à une échéance déterminée, afin que celui-ci puisse remplir la ou les fonctions jugées prioritaires (eau potabilisable, baignade, vie piscicole, équilibre biologique,...). Se traduit aujourd'hui par une liste de valeurs à ne pas dépasser pour un certain nombre de paramètres.

Occurrence

Fréquence d'apparition d'un phénomène, d'une valeur. Un « débit décennal » pour un cours d'eau correspond à une valeur de débit d'une occurrence statistique de 10 ans (temps de retour de 10 ans).

Opération routière

Toute proposition d'intervention concernant les transports routiers : projets de travaux et d'aménagement, plans et programmes.

Ornithologie

Partie de la zoologie qui étudie les oiseaux.

P

Patrimoine

Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.

Paysage

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Plan environnement

Dossier établi par les entreprises, en début de chantier, pour elles-mêmes et leurs sous-traitants, indiquant les dispositions prises pour protéger l'environnement, en phase travaux.

Plus Hautes Eaux Connues (PHEC)

Il s'agit des niveaux atteints par les Plus Hautes Eaux Connues. ,

Principe de précaution

Principe selon lequel l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable.

Profil environnemental

Cadre de référence qui fournit un diagnostic des questions d'environnement les plus significatives afin de dégager les enjeux environnementaux spécifiques d'un territoire et de mettre en lumière les objectifs à atteindre.

R

Remblai

Amas de terre servant à combler ou surélever un sol.

RfC

Concentration de Référence qui est une estimation (avec une certaine incertitude) de l'exposition par inhalation continue d'une population humaine (y compris les sous-groupes sensibles) qui, vraisemblablement, ne présente pas de risque appréciable d'effets néfastes durant une vie entière. Elle s'exprime en masse de substance par m3 d'air inhalé.

RfD

Dose de Référence qui est une estimation (avec une certaine incertitude) de l'exposition journalière d'une population humaine (y compris les sous-groupes sensibles) qui, vraisemblablement, ne présente pas de risque appréciable d'effets néfastes durant une vie entière. Elle s'exprime en masse de substance par kg de poids corporel et par jour.

Ripisylve

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones), elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).

Risque

Probabilité qu'un effet spécifique se produise dans une période donnée ou dans des circonstances déterminées. Le risque naturel peut se définir comme la combinaison entre un aléa qui affecte un certain espace et la vulnérabilité du milieu.

Rivière

Masse d'eau naturelle qui s'écoule de façon continue ou intermittente selon un tracé bien défini vers un océan, une mer, un lac, une dépression, un marais ou un autre cours d'eau.

Rivulaire

Qualifie ce qui est localisé dans la zone humide des rives.

Ruisseau, cours d'eau

Eau qui s'écoule de façon continue ou intermittente selon un tracé bien défini, comme celui d'une rivière, mais généralement sur une plus petite échelle.

S

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Document de planification institué pour un sous-bassin, pour un groupement de sous-bassins correspondant à une unité hydrographique cohérente ou pour un système aquifère qui fixe, dans le respect du SDAGE, les objectifs généraux et les dispositions permettant de satisfaire aux principes en matière d'eaux et milieux aquatiques.

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Document de planification établi à l'échelon du bassin ou groupement de bassins hydrographiques... etc. Il fixe des objectifs et des orientations.

Sensibilité

Dans les études d'aménagement, la sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou une partie de la valeur d'un enjeu environnemental du fait de la réalisation d'un projet.

Sitologie

Etude des sites et des moyens de les conserver du mieux possible lors d'un plan d'urbanisme.

Suivi

Ensemble des moyens d'analyse et de mesure nécessaires au contrôle des ouvrages ou installations et à la surveillance de leurs impacts sur l'environnement.

Dispositif par lequel les effets sur l'environnement d'un projet sont observés et analysés pour permettre d'analyser la pertinence des mesures mises en place et, le cas échéant, apporter des mesures correctrices. C'est une action continue.

Système aquifère

Ensemble de terrains aquifères constituant une unité hydrogéologique. Ses caractères hydrodynamiques lui confèrent une quasi-indépendance hydraulique (non-propagation d'effets en dehors de ses limites).
Il constitue donc à ce titre une entité pour la gestion de l'eau souterraine qu'il renferme.

Zones où peuvent s'étaler les débordements de crues, dans le lit majeur et qui jouent un rôle important dans l'écroulement des crues. La cartographie de ces zones inondables permet d'avoir une meilleure gestion de l'occupation des sols dans les vallées ou les plaines.

U

Ubiquiste

Se dit d'un organisme animal ou végétal que l'on rencontre partout.

V

Valeur toxicologique de référence

Appellation générique regroupant tous les types d'indices toxicologiques qui permettent d'établir une relation entre une dose et un effet (toxique à seuil d'effet) ou entre une dose et une probabilité d'effet (toxique sans seuil d'effet).

Variante

Solution ou option étudiée dans le cadre d'un projet (localisation, capacité, process technique...).

Vulnérabilité

Degré de protection naturelle d'un écosystème. Utilisée en hydrogéologie, elle caractérise le degré d'accessibilité à la ressource. Pour les milieux aquatiques, elle dépend à la fois des usages auxquels on destine ces ressources et des perturbations que provoquera l'aménagement.

Une nappe est « vulnérable » lorsqu'elle est susceptible d'être touchée par une pollution. Deux types de vulnérabilité peuvent être définis :

- La vulnérabilité hydrogéologique intrinsèque, exclusivement liée aux caractéristiques des terrains et des impacts du projet sur ces terrains. Les paramètres ainsi pris en compte sont : la nature du recouvrement géologique, la profondeur de la nappe par rapport au terrain naturel et la présence de zones de remblais ou de déblais dans le cadre de la réalisation du projet,
- La vulnérabilité liée à l'usage de l'eau souterraine en fonction de la présence de captages AEP à l'amont ou à l'aval hydrogéologique, et/ou de la présence de forages proches (domestiques, agricoles, industriels) du projet.

Z

Zone d'écoulement

Zone privilégiée d'écoulement des eaux en période de crues.

Zone d'expansion des crues

Espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Les eaux qui sont stockées momentanément écrètent la crue en étalant sa durée d'écoulement. Ce stockage peut participer dans certains espaces au fonctionnement des écosystèmes. En général on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

Zones humides

On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année (Article L. 211-1.- Code de l'Environnement). L'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'Environnement.

Zones inondables

2. SIGLES ET ABBREVIATIONS

A

ABF :	Architecte des Bâtiments de France
ADCP :	Acoustic doppler current profiler
ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADP :	Acoustic doppler profiler
ADSL :	Asymmetric digital subscriber line
AE :	Autorité environnementale
A.E.P. :	Alimentation en Eau Potable
AGRESTE :	Agreste produit et publie des statistiques et études sur l'agriculture, la forêt, les industries agroalimentaires, l'occupation du territoire, les équipements et l'environnement en zone rural.
AMDEC :	Analyse des modes de défaillance et de leur criticité
APR :	Analyse préliminaire des risques
ARS :	Agence Régionale de Santé
ATSDR :	Agency for Toxic Substances and Disease Registry
AVAP :	Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
AVP :	Avant-projet

B

BASOL :	Base de données recensant les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif
BASIAS :	Base des anciens sites industriels et activités de service
BDCartage :	Base de Données complète du réseau hydrographique français
BRGM :	Bureau de Recherche Géologique et Minière
BSS :	Code BSS : code national du dossier de l'ouvrage souterrain (source, puits, forage) dans la Banque du Sous Sol (BSS) du BRGM
BT :	Basse tension
BV :	Bassin Versant
BVN :	Bassin Versant Naturel

C

CAA :	Concentration Admissible dans l'Air
CARMEN :	Nom d'un des serveurs cartographiques du Ministère en charge de l'écologie
CCS :	Centre de commande et de surveillance ou Centre de contrôle et de surveillance
CE :	Commissaire enquêteur ou commission d'enquête
CDNPS :	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites
CDSPP :	Commission départementale des sites, perspectives et paysages
CGEDD :	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CIA :	Concertation administrative
CNPN :	Conseil national de protection de la nature
CODERST :	Conseil de l'environnement et des risques sanitaires
COFRAC :	Comité français d'accréditation
CSRPN :	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
CSSPP :	Commission supérieure des sites, perspectives et paysages

D

DATI :	Dispositif d'alerte du travailleur isolé
DBO :	Demande biochimique d'oxygène
DCE :	Directive Cadre sur l'Eau (directive européenne, 2000)
DCO :	Demande chimique en oxygène
DDT :	Direction Départementale des Territoires
DDRM :	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DEIE :	Dispositif d'échange d'informations d'exploitation
DJA :	Dose Journalière Admissible.
DJT :	Dose Journalière Tolérable
DOCOB :	DOCument d'Objectifs
DOE :	Débit Objectif d'Etiage
DOG :	Document d'Orientations Générales
DPF :	Domaine Public Fluvial
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (nouveau service unifié du ministère de l'écologie, qui reprend entre autres les missions des DIREN Directions Régionales de l'Environnement).

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

DVD : Digital versatil disc

E

EBC : Espace Boisé Classé

EIE : Etude d'impact Environnementale

ENS : Espace Naturel Sensible

EP : Etude préliminaire

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPTB : Etablissement public territorial de bassin

ERC : Eviter Réduire Compenser

ERDF : Electricité réseau électricité de France

F

FDS : Fiche de donnée sécurité

G

GE : Groupe électrogène

GES : Gaz à effets de serre

GMAO : Gestion de maintenance assistée par ordinateur

GSM : Global system for mobile communications

GTE : Groupe de travail électricité

H

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

HT : Haute tension

HTML : Hypertext markup language HPU : Hydraulic power unit

I

ICPE : Installation(s) Classée(s) pour la Protection de l'Environnement.

IGN : Institut Géographique National.

INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

INRAP : Institut de recherches archéologiques préventives

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INVS : Institut National de Veille Sanitaire

IOTA : Installations, ouvrages, travaux et activités

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISO : International standard organisation

IP : Internet protocol

L

LDO : Luminescent dissolved oxygen

LSE : Loi sur l'eau

M

MDT : Mean down time : Temps moyen d'indisponibilité.

MECDU : Mise en compatibilité des documents d'urbanisme

MEDDTL : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement

MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

MES : Matières en suspension ou Mise en service

MISE : Mission Inter-Services de l'Eau. L'objectif de la Mission Inter Services de l'Eau est d'améliorer la lisibilité et l'efficacité de l'action administrative dans le domaine de l'eau. Elle permet une approche globale des questions relatives à l'eau grâce à la coordination des interventions des différents services de l'Etat.

MT : Moyenne tension

MRL : Niveau de Risque Minimum (Minimal Risk Levels)
NPHE : Niveaux des Plus Hautes Eaux

N

NQE : Norme de Qualité Environnementale

O

OH : Ouvrage Hydraulique
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
OPERSEI : Observatoire des pratiques de l'évaluation des risques sanitaires dans les études d'impact

P

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAE : Plan d'Assurance Environnemental
PHEC : Plus hautes eaux connues
PHEN : Plus hautes eaux de navigation
PIC : Plan des Installations de Chantier
PL : Poids Lourd
PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PPRi : Plan de Prévention des Risques Inondations
PPRicb : Plan de Prévention des Risques Inondations et Coulées de Boue
PPRt : Plan de Prévention des Risques Technologiques
PNR : Parc Naturel Régional
POS : Plan d'occupation du Sol
pSIC : Proposition de Site d'Importance Communautaire (directive Habitats)
PTA : Président du tribunal administratif

Q

QMNA : Débit Moyen Mensuel Sec d'un cours d'eau
QMNA5 : Débit Spécifique Moyen Mensuel Quinquennal Sec
QSE : Qualité, sécurité, environnement

R

RD : Rive droite
RE : Règlement européen
REx : Retour d'expérience
RFF : Réseau Ferré de France
RG : Rive gauche
RN : Retenue normale
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RTE : Réseau de Transport d'Electricité

S

SAGE :	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT :	Schéma de Cohérence Territorial
SDAGE :	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAP :	Service départementale de l'architecture et du patrimoine
SdF :	Sûreté de fonctionnement
SEM :	Société d'exploitation maintenance
SIC :	Site d'Intérêt Communautaire (=ZPS ou ZSC)
SIGES :	Système d'Information et de Gestion des Eaux Souterraines
SNCF :	Société nationale des chemins de fer français
SPC :	Service de prévention des crues
SRCAE :	Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
SRCE :	Schéma régional de cohérence écologique

T

TC :	Transformateur de courant
TC ou (TCA) :	Concentration Tolérable (dans l'Air)
TGBT :	Tableau général basse tension